

BUDGET

DES INVESTISSEMENTS RESPONSABLES
POUR UN AVENIR DURABLE



2019



Repentigny se distingue

Prix Les Arts et la Ville, catégorie « Culture et développement », Villes de 20 000 à moins de 100 000 habitants, décerné à L'été Poitras.

Plume d'or, catégorie « Campagnes », 30 000 à 99 999 habitants, pour L'été Poitras dans le cadre du concours des Plumes d'excellence de l'Association des communicateurs municipaux du Québec.

Le Carrefour informationnel et social, récipiendaire d'un Prix Carrefour action municipale et famille, dans la catégorie « Initiative porteuse d'un soutien aux familles ».

Prix OCTAS, catégorie « Ville et organisme public — plus de 500 employés », remis au Créalab.

Le Créalab, gagnant du Prix Excellence – Défi municipal remis par le Réseau de l'informatique municipale du Québec (RIMQ).

L'exposition *Jean-Claude Poitras : Sur le Chemin du Roy, au fil de mes escalas*, récipiendaire du Prix Excellence remis par la Société des musées du Québec.

La Station de purification de l'eau récipiendaire dans la catégorie « Organismes publics – région de Lanaudière » des Grands Prix Santé et Sécurité du travail pour son réservoir d'eau potable sans entrée en espace clos.

Mme Chantal Deschamps, mairesse de la Ville de Repentigny, gagnante dans la catégorie « Leadership » des prix Les sciences humaines changent le monde, organisés par le Conseil de diplômés de la Faculté des sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal.

Repentigny finaliste dans le cadre du Prix international de Guangzhou pour l'innovation urbaine pour son initiative Une Ville pour tous, trois projets novateurs utilisant de nouvelles technologies pour atteindre les personnes les plus vulnérables, les jeunes et la population en général, soit le Carrefour informationnel et social, le Créalab et l'application Mes services municipaux.

En plus des prix mentionnés ci-haut, la Ville de Repentigny a fait partie des finalistes de plusieurs concours au cours de la dernière année.

Mot de la mairesse

C'est avec une immense fierté que nous vous présentons le budget 2019 de la Ville de Repentigny qui, encore cette année, mettra au premier plan la qualité de vie des Repentignaises et des Repentignois en bonifiant, entre autres, les efforts consentis en matière d'environnement, pour un Repentigny durable.

Sous l'enseigne de la rigueur et de la responsabilité, notre exercice financier s'est effectué dans un souci d'intégrer cette dimension humaine qui caractérise notre belle Ville. Le tout, en respectant notre philosophie de gestion qui veut que chaque dollar investi soit maximisé. C'est entre autres ce que nous permet notre processus budgétaire qui continue de faire ses preuves. À cet égard, je suis heureuse de vous annoncer que notre municipalité a réussi un véritable tour de force en diminuant son endettement total net à long terme de 27 M\$ depuis les cinq dernières années. C'est avec grande fierté que je constate que nous surpassons chaque année nos objectifs et ces excellents résultats sont attribuables au travail rigoureux des équipes administratives et politiques, de même qu'aux différentes mesures mises en œuvre au fil des ans.

Nous jouissons ainsi d'une marge de manœuvre des plus intéressantes pour réaliser nos grands travaux d'infrastructure, mais aussi pour bonifier nos projets en matière de développement durable. Car nous sommes soucieux de laisser un environnement sain à nos enfants, une ville où ils pourront s'épanouir comme nous l'avons fait avant eux.

Dans ce contexte, mon administration dépose pour 2019 un budget équilibré de 147,8 M\$ qui nous donnera la latitude nécessaire afin de répondre aux objectifs que nous nous sommes fixés, soit **limiter la hausse du compte de taxes** sous l'Indice des prix à la consommation projeté, **continuer nos efforts de réduction de l'endettement total net à long terme** en y affectant 25 % de nos excédents annuels, **contrôler la croissance des dépenses, bonifier le Programme des grands chantiers** à 87 M\$ pour les trois prochaines années, **et favoriser la mise en place de projets écoresponsables** afin de réaliser des avancées significatives vers un Repentigny plus durable.

L'atteinte de ce dernier objectif passe inévitablement par notre façon de concevoir notre développement qui vise un équilibre entre le social, l'économie et l'environnement. Dans ce contexte, nos grands projets d'investissement s'inscrivent à l'intérieur de trois volets de développement. D'abord, le volet environnemental dans lequel nous entendons injecter 1,5 M\$ supplémentaires pour la mise en place de nouveaux programmes et la bonification de projets porteurs pour la population. Puis, le volet qualité des services, où nous mettrons en place plusieurs projets visant à bonifier la qualité des services offerts et à répondre aux besoins exprimés par les citoyennes et les citoyens lors de nos différentes consultations. Finalement, le volet des grands chantiers, où nous prioriserons la réfection de nos grandes artères routières; comme réclamé par les Repentignaises et les Repentignois lors de notre plus récent exercice de consultation.

En terminant, c'est avec grande fébrilité que nous entamons 2019 avec la préparation des festivités entourant le 350^e anniversaire de Repentigny. Et c'est en communauté que nous saluerons avec justesse et passion cette belle histoire qui nous unit.



La mairesse, Chantal Deschamps, Ph. D.



LE BUDGET 2019 EN BREF

Budget de fonctionnement : **147,8 M\$**

Progression par rapport au budget adopté de 2018 : **4,7 M\$**

Plan triennal d'investissements (PTI) : **47,3 M\$**

COMMISSION RÉVISION PERMANENTE DES DÉPENSES ET ÉVALUATION DES MEILLEURES PRATIQUES DE GESTION



Madame, Monsieur,

Depuis sa mise sur pied, la commission Révision permanente des dépenses et évaluation des meilleures pratiques de gestion s'affaire à revoir et à analyser les procédures en place afin d'encadrer les dépenses et assurer une saine gestion des finances publiques.

Au cours de la dernière année, nos travaux ont engendré d'importantes économies en plus d'améliorer l'efficacité de certains processus. Cette marge de manœuvre nous permet de déployer de nouvelles initiatives, de bonifier l'offre de services et de participer au remboursement anticipé de la dette, et ce, au bénéfice des citoyennes et des citoyens. Voilà l'image d'une gestion fiable et responsable.

Il est important de mentionner que ces retombées tangibles sont le fruit d'un important travail collaboratif qui s'est instauré au sein de la commission, mais également auprès des divers services de l'organisation. Soyez assurés que les mécanismes de contrôle qui sont en place demeureront et que de nouvelles mesures s'ajouteront afin de toujours mieux protéger le portefeuille des Repentignaises et des Repentinois.

À cet effet, permettez-moi de souligner le travail rigoureux de mes collègues siégeant à la commission, la conseillère municipale Mme Cécile Hénault, le directeur général M. David Legault, le directeur général adjoint M. Dominique Longpré, ainsi que la trésorière Mme Diane Pelchat.

Éric Chartré
Président de la commission Révision permanente des
dépenses et évaluation des meilleures pratiques de gestion

MANDAT

La commission Révision permanente des dépenses et évaluation des meilleures pratiques de gestion a le mandat de formuler des recommandations et de proposer des mesures permettant d'assurer une gestion efficace et optimale des ressources financières de la Ville. De plus, elle revoit et analyse les programmes et les politiques administratives de la Ville afin d'en évaluer la pertinence et l'efficacité.

BILAN 2018

L'année 2018 aura été la toile de fond de belles et grandes réalisations à Repentigny. Des investissements marquants dans les infrastructures et les services, de même que la mise en place d'initiatives porteuses pour la collectivité, ont contribué à forger une Ville plus accessible, inclusive et sécuritaire et, du même coup, à rehausser la qualité de vie des citoyennes et des citoyens. Voici quelques-uns des projets qui ont retenu l'attention de la municipalité au cours de la dernière année.

- Réfection des infrastructures, incluant la réhabilitation des réseaux d'aqueduc et d'égout, de la chaussée, des bordures et des trottoirs sur les rues Sainte-Jeanne-d'Arc (phase II), Jeanne-Mance, Éthier, de Cazeneuve, Belmont, Bédard, Robert et Place de Beaujeu, dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).
- Prolongement de la rue Archambault.
- Réfection de la chaussée sur la rue Beauchesne.
- Réhabilitation des conduites d'aqueduc sur les rues Bellefeuille, Daigle et Lapierre.
- Ajout de trottoirs sur la rue Cherrier, entre les boulevards de La Rochelle et Iberville.
- Mise à niveau de certains parcs, tel que prévu au Plan directeur des parcs et espaces verts, notamment :
 - Champigny et du Moulin : réfection des terrains de baseball ;
 - Lachapelle : réfection de la piscine et du chalet ;
 - Larochelle : ajout de pavé-uni ;
 - Louis-Fréchette : réfection de deux terrains de pétanque et ajout d'un bloc sanitaire ;
 - Lucien-Gauthier : installation d'un module de jeux et ajout de mobiliers urbains ;
 - Maurice-Richard : ajout d'un module de jeux et aménagement de sentiers.
- Plantation de 34 nouveaux arbres dans le terre-plein central du boulevard Le Bourg-Neuf.
- Mise aux normes des stations de purification de l'eau et de traitement des eaux usées, de même qu'aux étangs aérés.
- Installation de nouvelles bornes de recharge publiques pour véhicules électriques au Centre aquatique Jacques-Dupuis et au Complexe sportif Gilles-Tremblay.
- Amélioration du réseau cyclable, notamment la construction d'une piste hors chaussée sur la rue Beauchesne.
- Mise en place du Centre régional universitaire de Lanaudière (CRUL) et inauguration du siège social sur le territoire de la Ville de Repentigny. Pour l'année 2018-2019, la programmation incluait trois programmes de baccalauréat et un certificat.
- Implantation de la première phase de la collecte des matières organiques, desservant les immeubles de huit logements et moins et environ un tiers des institutions, des commerces et des industries, pour laquelle s'est déployée une grande campagne de communication et de sensibilisation.
- Réalisation de plusieurs étapes du développement de l'Espace culturel :
 - Aménagement de la première portion des jardins, soit le passage du temps Memoria ;
 - Tenue d'un concours d'architecture et octroi du mandat de conception des plans ;
 - Élaboration du concept architectural ;
 - Dévoilement du nom : le Théâtre Alphonse-Desjardins.





- Déploiement de projets pilotes d'atténuation de la vitesse dans plusieurs secteurs du territoire et mise en ligne d'une vaste consultation citoyenne sur le sujet.
- En collaboration avec CIENOV, aménagement de l'espace CIETECH au centre-ville, un laboratoire de développement et d'innovation en lien avec le commerce intelligent et les technologies expérientielles.

- Poursuite des discussions avec le ministère des Transports du Québec (MTQ) concernant la construction d'une première phase du mur antibruit sur une portion de l'autoroute 40 et l'élargissement du pont Rivest.
- Mise en place d'un projet pilote autorisant le stationnement de nuit dans les rues avec vignette pour l'hiver 2018-2019.

CONSULTATIONS CITOYENNES RÉALISÉES EN 2018

- Alertes citoyennes
- Abaissement des limites de vitesses
- Réglementation municipale en lien avec la légalisation du cannabis
- Satisfaction de la clientèle à l'égard des services municipaux
- Plan d'action de la Politique du sport, de l'activité physique et du plein air (colloque)
- Réaménagement du parc Laforest (sectoriel)
- Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour le secteur patrimonial du Petit village (sectoriel)



PROCESSUS BUDGÉTAIRE

Chaque année, les organismes municipaux font face à d'importants défis financiers. C'est pourquoi l'administration repentignoise s'est dotée de mécanismes permettant de maintenir l'excellente santé financière de la municipalité et la capacité de payer de ses contribuables. Le tout se traduit par ce qu'on appelle le Processus budgétaire, qui se divise en quatre grands cadres :

- Le cadre stratégique de la Ville, c'est-à-dire le plan stratégique quinquennal à partir duquel est proposé un plan d'actions prioritaires ;
- Le cadre de planification qui se déploie à travers les commissions de la Ville ;
- Le cadre de coordination, constitué du comité plénier, qui analyse et coordonne l'ensemble des recommandations en plus d'établir les priorités par rapport aux orientations et aux objectifs des différentes commissions ;
- Le cadre de contrôle, où l'on retrouve la commission Révision permanente des dépenses et évaluation des meilleures pratiques de gestion, le bureau de direction, les commissions administratives permanentes, ainsi que le comité de budget.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE



PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE 2019

T1

- Janvier/** Identification des mandats des commissions
Répartition des actions prioritaires entre les commissions
- Février/** Identification des dossiers spécifiques à être révisés par la commission Révision permanente des dépenses et évaluation des meilleures pratiques de gestion
- Mars/** Reddition de l'avancement des budgets de fonctionnement et d'investissement et des actions prioritaires de l'année en cours

T2

- Avril/** Dépôt du rapport semestriel et du rapport de l'auditeur indépendant
- Mai/** Préparation des documents du budget pro forma 2020-2021-2022
- Juin/** Rencontre de mi-année des équipes politique et administrative : orientations du prochain budget



T3

Juillet-Août-Septembre/ Reddition de l'avancement des budgets de fonctionnement et d'investissement de l'année en cours

Préparation du Programme triennal d'investissements (PTI) 2020-2021-2022 à partir des travaux des commissions

Préparation du budget de fonctionnement des unités administratives 2020 à partir des travaux des commissions

T4

Octobre/ Travaux du comité ad hoc : analyse du budget, étude du budget de fonctionnement 2020, étude du PTI 2020-2021-2022 et finalisation des budgets

Dépôt des états comparatifs des revenus et des dépenses, au 30 septembre

Novembre/ Dépôt du rapport semestriel ainsi que les propositions de budget et d'investissements à l'ensemble des élus

Décembre/ Préparation des documents d'adoption des budgets

Adoption du PTI 2020-2021-2022 et du budget de fonctionnement 2020

Reddition de la commission Révision permanente des dépenses et évaluation des meilleures pratiques de gestion

Élaboration du rapport annuel des commissions 2019

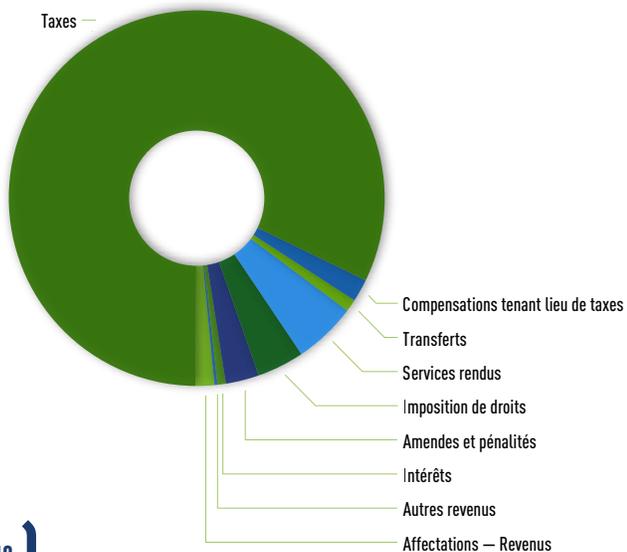
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019

VARIATION DU BUDGET ENTRE 2018 ET 2019

BUDGET	
2018	143 144 000 \$
2019	147 835 000 \$
Variation	4 691 000 \$

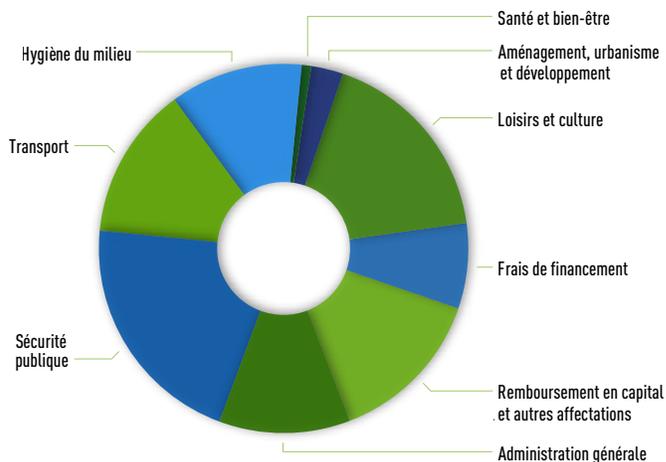
REVENUS 2019 : 147 835 000 \$

Taxes	121 377 560 \$ (82,10 %)
Compensations tenant lieu de taxes	2 865 280 \$ (1,94 %)
Transferts	1 581 170 \$ (1,07 %)
Services rendus	7 947 590 \$ (5,38 %)
Imposition de droits	5 994 550 \$ (4,05 %)
Amendes et pénalités	4 237 400 \$ (2,87 %)
Intérêts	1 050 000 \$ (0,71 %)
Autres revenus	397 900 \$ (0,27 %)
Affectations — Revenus	2 383 550 \$ (1,61 %)



DÉPENSES 2019 : 147 835 000 \$

Administration générale	16 973 920 \$ (11,48 %)
Sécurité publique	30 905 900 \$ (20,91 %)
Transport	19 780 030 \$ (13,38 %)
Hygiène du milieu	17 207 460 \$ (11,64 %)
Santé et bien-être	1 244 260 \$ (0,84 %)
Aménagement, urbanisme et développement	4 118 840 \$ (2,79 %)
Loisirs et culture	25 993 420 \$ (17,58 %)
Frais de financement	11 050 060 \$ (7,47 %)
Remboursement en capital et autres affectations	20 561 110 \$ (13,91 %)



EXEMPLE D'UN COMPTE DE TAXES MOYEN

HAUSSE MOYENNE DU COMPTE DE TAXES : 1,9 %

Le gel des tarifs et des taux pour l'ensemble des taxes de service est maintenu. Aucune hausse n'est appliquée à la taxe de consommation d'eau.

COMPARAISON ENTRE 2018 ET 2019

	ÉVALUATION	TAXES ANNUELLES
2018	269 400 \$	2 932 \$
2019	270 500 \$	2 989 \$
Variation		57 \$ 1,9 %

ESTIMÉ DE TAXES		ÉVALUATION	TOTAL	
Taxes foncières		Terrain et bâtiment		
Foncière générale ¹	0,8614 \$ }	0,7586 \$	270 500 \$	2 052 \$
Transport en commun		0,0868 \$	270 500 \$	235 \$
Quote-part M.R.C.		0,0160 \$	270 500 \$	43 \$
CMM		0,0158 \$	270 500 \$	43 \$
Taxes de services		Nombre de logement		
Gestion des matières résiduelles		220,00 \$	1	220,00 \$
Assainissement des eaux		110,00 \$	1	110,00 \$
Entretien des réseaux		145,00 \$	1	145,00 \$
Taxe d'eau	- 227 m ³ 0,62 et + 227 m ³ 0,82		Estimé	141 \$
			Total	2 989 \$

¹ Ce taux inclut le taux de base de la taxation résidentielle (0,5097/100 \$) ainsi que le taux de remboursement au service de la dette.

UN NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION 2019-2021

Un nouveau rôle d'évaluation entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019. Le taux moyen se situe à 0,4 %, mais peut varier selon la propriété. Plusieurs facteurs expliquent cette fluctuation, soit le marché immobilier, le quartier dans lequel se situe la propriété, s'il est en demande ou non et si des rénovations majeures ont été réalisées depuis le dernier rôle.

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2019

RÉPARTITION DU FINANCEMENT ET DES IMMOBILISATIONS

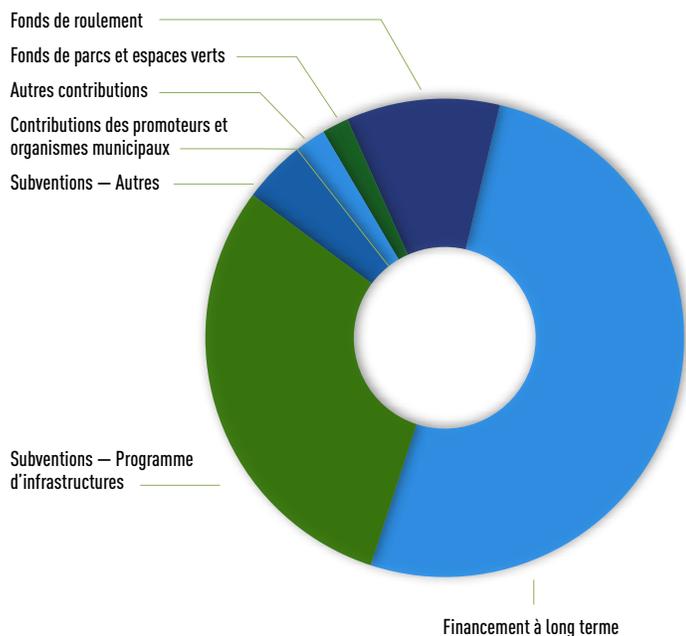
Investissements : **47 285 000 \$**

Contributions, subventions et affectations : **23 020 000 \$**

Financés par la Ville : **24 265 000 \$**

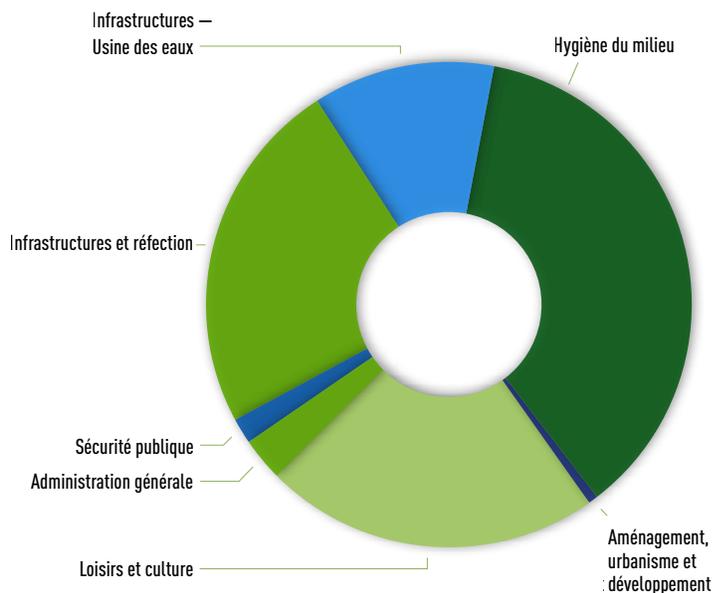
FINANCEMENT 2019

Subventions — Programme d'infrastructures	14 265 000 \$ (30,17 %)
Subventions — Autres	2 000 000 \$ (4,23 %)
Contributions des promoteurs et organismes municipaux	4 000 \$ (0,01 %)
Autres contributions	1 000 000 \$ (2,11 %)
Fonds de parcs et espaces verts	850 000 \$ (1,80 %)
Fonds de roulement	4 901 000 \$ (10,36 %)
Financement à long terme	24 265 000 \$ (51,32 %)



IMMOBILISATIONS 2019

Administration générale	1 365 300 \$ (2,89 %)
Sécurité publique	804 400 \$ (1,70 %)
Infrastructures et réfection	11 228 600 \$ (23,75 %)
Infrastructures — Usine des eaux	5 731 000 \$ (12,12 %)
Hygiène du milieu	17 291 200 \$ (36,57 %)
Aménagement, urbanisme et développement	298 200 \$ (0,63 %)
Loisirs et culture	10 566 300 \$ (22,34 %)



GRANDS PROJETS 2019

L'atteinte d'un Repentigny plus durable passe inévitablement par la façon de concevoir son développement qui vise un équilibre entre le social, l'économie et l'environnement. Dans ce contexte, voici quelques initiatives qui seront entreprises en 2019 dans les deux secteurs du territoire.

ENVIRONNEMENT

La Ville injectera 1,5 M\$ supplémentaires pour la mise en place de nouveaux programmes et la bonification de projets environnementaux porteurs qui s'ajoutent aux nombreuses initiatives déjà en place.

- Ajouter des bornes de recharge publiques pour véhicules électriques sur le territoire, notamment une première borne de recharge rapide.
- Procéder à l'acquisition de véhicules électriques pour la flotte municipale.
- Déployer la seconde phase de la collecte des matières organiques afin de desservir l'ensemble du territoire.
- Prolonger le réseau cyclable par l'ajout de tronçons sur les rues St-Paul et Notre-Dame, de même que sur le boulevard Brien pour faciliter le transport actif.

- Mettre en place un programme visant à réduire les effets néfastes des espèces envahissantes sur la biodiversité (agrile du frêne, phragmite, etc.)
- Élaborer un programme de subventions destiné aux projets de bâtiments verts.
- Déployer une vaste campagne de sensibilisation à l'égard de l'utilisation des sacs de plastique.
- Mettre en place un programme d'économie d'énergie dans les bâtiments municipaux.



QUALITÉ DES SERVICES

La Ville mettra en place plusieurs projets visant à maintenir la qualité des services offerts et à répondre aux besoins et aux attentes de la population, notamment exprimés lors des différents exercices de consultation.

- Limiter la vitesse sur les voies locales.
- Procéder à la refonte du site internet de la Ville, bonifier les services en ligne et concevoir un nouveau site pour l'Espace culturel.
- Poursuivre les travaux du Comité de gestion de la diversité afin d'élaborer un cadre de référence.
- Déployer un projet pilote de stationnement de nuit dans les rues à l'hiver 2018-2019 et en évaluer les retombées par le biais d'une consultation.

- Amorcer la construction du Théâtre Alphonse-Desjardins dont l'ouverture est prévue à l'automne 2020.
- Optimiser les activités de médiation culturelle destinées aux groupes scolaires au Centre d'art Diane-Dufresne.
- Implanter un système de prêts et de retours libre-service à la bibliothèque Robert-Lussier.



GRANDS CHANTIERS

La Ville déploiera son programme d'investissements en matière d'infrastructures totalisant 87 M\$ pour les trois prochaines années. En 2019, ce sont 47,3 M\$ qui seront investis sur le territoire dans le cadre de ce programme.

- Procéder à la réfection des grandes artères suivantes :
 - Rue Notre-Dame, entre Valmont et Beausnesne ;
 - Rue Notre-Dame Ouest, portion sud (enfouissement des utilités publiques) ;
 - Rue St-Paul, entre la voie ferrée et la rue Bourque.
- Ratifier le protocole d'entente avec le ministère des Transports du Québec (MTQ) dans l'objectif d'octroyer à la Ville les pouvoirs nécessaires pour débiter les travaux sur le pont Rivest.
- Mettre à niveau plusieurs trottoirs et rues et procéder au resurfacement du réseau routier, entre autres sur la rue Beausnesne (au nord du boulevard Iberville).
- Réhabiliter la conduite d'aqueduc sur la rue Valmont.
- Procéder à la réfection des rues locales, notamment le remplacement de la conduite d'aqueduc sur la rue Chantal.
- Poursuivre les travaux identifiés au Plan directeur des parcs et espaces verts dans plus de dix parcs des secteurs Repentigny et Le Gardeur, soit des Artisans, Chamberland, Champigny, Deschamps, Laforest, Larochelle, Laverdière, Marie-Soleil-Tougas, Rivest et Thifault.
- Dès la signature du protocole d'entente avec le MTQ, construire la première phase du mur antibruit en bordure de l'autoroute 40.
- Poursuivre la mise à niveau des stations de purification de l'eau et de traitement des eaux usées (mise aux normes des réserves).
- Procéder aux travaux préparatoires en vue de la reconstruction de la passerelle pour piétons et cyclistes adjacente au pont d'étagement Brien, toujours en collaboration avec le MTQ.



